

Edito du Maire

Nous nous retrouvons encore une fois en fin d'année pour nous souhaiter ces bonnes fêtes familiales auxquelles nous sommes attachés.

Mais cette fin d'année 2018 est particulièrement morose. Il faut dire que les gens en gilets jaunes qui occupent le Domaine Public et contrarient la libre circulation des personnes entraînent des soucis économiques et sociaux ! Sans compter le Domaine Public dégradé, brûlé, les magasins cassés et pillés...

Tous ces actes malveillants ont engendré une baisse de l'attractivité de nos bonnes vieilles fêtes et une morosité évidente de la population.

Pourtant nous sommes nés du bon côté de la barrière et pouvons profiter d'une société démocratique, où la santé est à la portée de tous, où les aînés sont pris en charge pendant des décennies, alors quelle idée d'empêcher la circulation des personnes ? Quelle idée de casser le lien des autres ou de leur prendre ce que l'on n'a pas ?

Je souhaite, pour 2019, que le bon sens triomphe et pour vous de bonnes fêtes et une bonne et heureuse année 2019.

V. Tempier

Maire de Saint Vincent de Barbeyrargues
1^{ère} Vice Présidente de la Cté de Communes



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 Novembre 2018 a revêtu un caractère très particulier en ce centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918. Le carillon de la cloche de la Mairie a appelé au souvenir pendant 11 minutes et s'en est suivie la cérémonie devant une assemblée importante. Après le discours du Président, les enfants ont déposé la gerbe de remerciement et entonné la Marseillaise. Merci à Madame Alexandra Payet, la Maîtresse, pour avoir accompagné les enfants dans ce moment de communion.



La cérémonie s'est achevée autour du traditionnel verre de l'amitié.

V. Tempier



Invitation Galette

Vendredi 18 janvier 2019

À l'occasion de l'Épiphanie, tous les enfants de 3 à 12 ans du village sont invités à 17h 00 à la salle Eugénie Dubois, où leur sera diffusé un dessin animé par l'association « ciné plan »

En raison du type de spectacle choisi cette année,

Les parents ne pourront pas assister à la séance. Il vous sera demandé de confier votre enfant au personnel communal à la salle Eugénie Dubois et de venir le chercher à la fin de la séance.



Attention : l'inscription est obligatoire pour assister à la séance !!

Au plus tard le vendredi 21 décembre 2018

● *Panneaux d'informations*

Des panneaux ont été posés pour faciliter la circulation des personnes qui recherchent les activités économiques et sociales du village.

Un panneau au croisement de l'avenue des Cévennes et de la Route d'Assas



Un panneau au rond point :



Un panneau au gros frêne Rue des Ecoles:



Enfin, un petit panneau indique le cimetière au début du Chemin de la Faisse. Les activités économiques et sociales sont clairement indiquées.

● *Services Techniques*

Le permis de construire pour les futurs services techniques de la Commune de St Vincent de Barbeyrargues a été accordé le lundi 3 Décembre 2018. Aussitôt il a fait l'objet d'un affichage sur le terrain.

C'est Monsieur Bruno Lapostat, Architecte, qui assurera la maîtrise d'œuvre de cette construction dont le montant des travaux est estimé à 230.000 € Hors Taxes. Les demandes de subventions sont en cours.



● Site de recyclage d'inertes : Suivi de commission

La Commune de St Vincent de Barbeyrargues est propriétaire de terrains situés en bordure de la Route de St Mathieu de Trévières qui sont en grande majorité en zone naturelle voire en espaces boisés classés. La partie de cette parcelle correspondant à l'ancienne décharge est louée à des entreprises qui se sont installées à la Zone du Patus.

Tout en haut de l'ancienne décharge, la Commune a loué 3 hectares à une société de recyclage de matériaux inertes, soit des déchets de construction ou de destruction, de travaux de voirie, tous déchets qui doivent avoir démontré qu'ils sont exempts de matériaux autres qu'inertes. En effet, avec les nouvelles instructions et taxations concernant les décharges, ces activités de recyclage compensent l'absence des aires de stockage.

Les MOINS ☞ ce site apporte des nuisances :

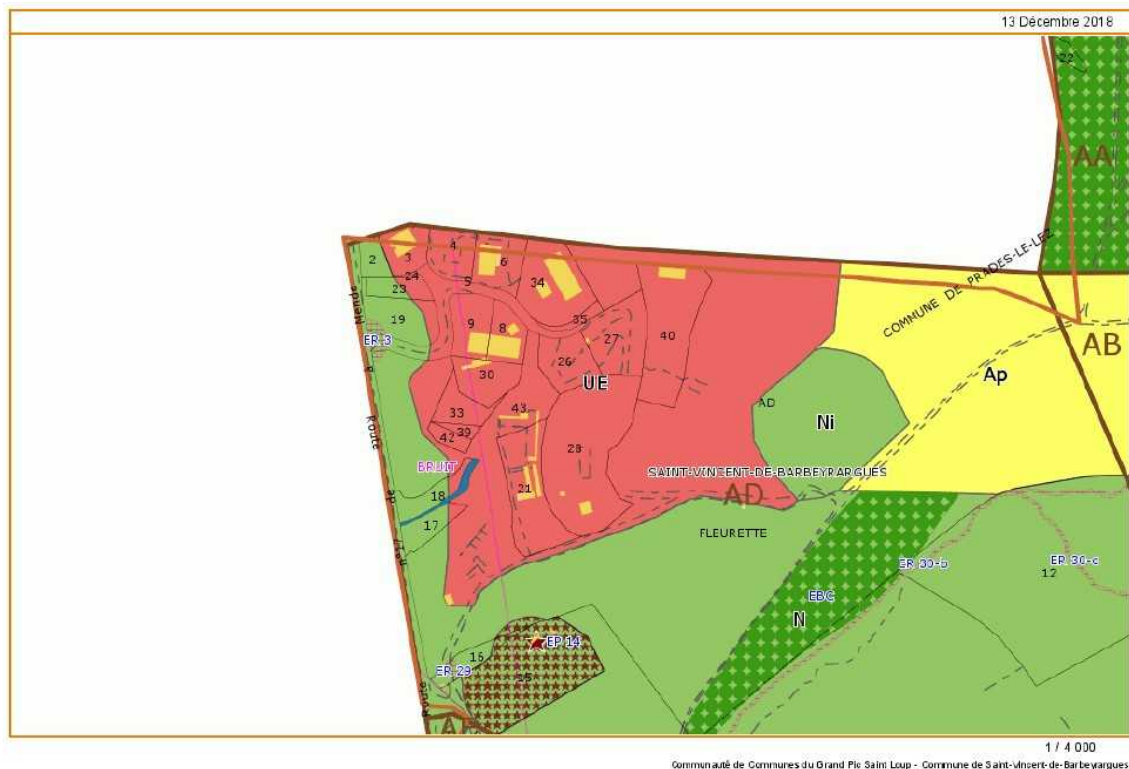
- la vue depuis les maisons situées en hauteur du village (Rue des Aires, les Combes...),
- le bruit,
- la présence de poussière sur la Garrigue qui borde la zone,
- le passage de camions.

Les PLUS ☞ cette activité rend des services à la Commune :

- Le gérant accepte les déchets émanant de St Vincent,
- L'activité rapporte 32.000 € annuellement à la Commune pour 3 hectares d'une ancienne décharge,
- L'activité a créé des emplois.

En 2014, lorsque le gérant a proposé ce projet, les élus d'alors ont manifesté leur intérêt pour cette activité dont la valeur environnementale n'est pas à démontrer.

V. Tempier



Suite à la réunion publique de ce printemps, une commission dédiée a été formée pour répondre aux inquiétudes concernant les nuisances du site situé à proximité de la déchetterie. Des personnes de la commune sont en effet incommodées par le bruit des machines et le volume du stockage.

M. et Mme Bazin, M. Van De Perre, ainsi que quelques membres du Conseil Municipal, se sont constitués en commission afin de suivre l'évolution de ces nuisances et d'obtenir leur réduction.

Une première réunion de la commission a eu lieu en Mairie afin de préciser les objectifs. M. Bataille, gérant de l'entreprise de recyclage, s'est joint à cette réunion afin de donner les renseignements et précisions demandés. A l'issue de la rencontre, il a été décidé que la commission se rendrait à l'invitation de M. Bataille à visiter les lieux afin de clarifier ses explications.

Cette visite a eu lieu en présence de M. et Mme Bazin, de M. Caussil et de Mme Pallarès, tous deux adjoints au Maire.

Une longue visite détaillée a permis au gérant de montrer les modifications engagées et d'indiquer ses projets d'améliorations à venir.

Afin de continuer le suivi, les membres de la commission ont fixé une nouvelle visite du site fin janvier 2019, afin de constater si M. Bataille a tenu ses engagements.

Nous vous informerons des conclusions de cette seconde visite dans le prochain bulletin municipal.

D. Pallarès

Compte-rendu du Conseil Municipal du Lundi 17 septembre 2018.

Présents : V. TEMPIER, F. CAUSSIL, D.PALLARES, E.DENEVE, A.COULERIE, B.GIRARDOT, J.CAMMAL, Antoine SAUVAIRE, Annie SAUVAIRE, J.P.NEDELLEC, A.TASSIN, H.PELLETIER, L.GOT

Absents : C.LUGAGNE

Secrétaire de séance : E.DENEVE

Ouverture de la séance à 18H30.

1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 juin 2018. Voté : 9 Pour - 2 Abstentions

2 - Communauté de Communes. Convention pour cinéma.

Une séance de cinéma, comme en 2017, a eu lieu dans la cour de l'école amenant 90 spectateurs. Il convient de régulariser en autorisant le Maire à signer la convention correspondante. Voté à l'unanimité
18 h 33 : Arrivée de Mr Frédéric CAUSSIL & Mme Claire DELAVOIE.

3 - Mairie, Mise en conformité du paratonnerre.

La société Campa, l'occasion de la visite annuelle du paratonnerre, signale la nécessité de mettre aux normes le paratonnerre de la mairie. Un devis estime le montant des travaux à hauteur de 3.381€56 H.T. pour 6 jours de travaux et un forage de 10 mètres. Il convient d'autoriser le maire à signer le devis. Voté à l'unanimité

4 - S.M.G.C, approbation des rapports annuels du Président et du Délégué.

Les rapports du SMGC et du délégué VEOLIA, gestionnaire de l'eau pour la commune ont été reçus en mairie. Il convient d'approuver ces rapports. Voté : 10 Pour - 3 Abstentions.

5 - Modification simplifiée N° 1 du P.L.U.

Dans le cadre de la modification du P.L.U qui prévoit l'intégration de l'étude pluviale et la clarification des O.A.P, un bureau d'études doit être missionné. Après consultation un devis de la société ECOSYS d'un montant de 3.375,00 € TTC est présenté en conseil municipal. Il convient d'autoriser le maire à signer ce devis.

Madame le Maire explique que la procédure consiste à faire le projet avec le bureau d'études, présentation au public avec un registre d'observations, atelier de travail puis mise au vote du Conseil Municipal. Il est indiqué qu'il y aura des réunions d'élus type commission urbanisme. Il est demandé de prévoir une réunion avant la signature de l'étude pluviale pour son intégration au P.L.U. Voté à l'unanimité

6 - O.A.P Garaste, autorisation de défricher.

Dans le cadre du permis d'aménager déposé sur le périmètre de l'OAP Garaste, une demande de pièces a été produite qui sollicite l'accord du propriétaire de la parcelle AE16 pour son défrichement, en l'occurrence le propriétaire est la commune. Il convient de statuer sur cette autorisation.

Après délibération du conseil refusE d'accorder cette autorisation. Voté à l'unanimité

7 - Contentieux sur le P.L.U, Appel.

Nous avons reçu un appel de jugement en 1^{ère} instance concernant le P.L.U. Il convient d'autoriser le Maire à défendre les intérêts de la commune et de faire appel à notre avocat. Le recours est tardif et hors délai. Voté à l'unanimité

8 - Indemnités du Percepteur.

Comme chaque année, le percepteur nous envoie son état pour ses indemnités. L'année précédente, nous avons donné 50%. Il est proposé cette année de poursuivre vu l'aide apportée dans notre affaire avec nos locataires. 50% représente approximativement la somme de 180 €.

Voté : 13 Pour - 1 Contre

9 - Convention piscine scolaire.

Il est demandé d'autoriser le maire à signer la convention entre la commune et la CCPSL au sujet de la piscine scolaire. La commune prend à sa charge l'enseignement de la natation aux scolaires pour un montant de 926,50 € et la CCGPSL le transport des scolaires. Voté à l'unanimité

10 -Pôle santé bien être.

Il manque au dossier l'autorisation de signer la vente et les documents relatifs à cette opération. Il est demandé d'autoriser le maire à signer. Voté à l'unanimité.

POUR INFORMATION

Les responsables de la « Bibliothèque à Saint Vincent » recherchent deux personnes pour le 9 novembre 2018 à 20H30 afin de remettre en rayons les livres suite au spectacle présenté par l'association Mélando : « Manipulation poétique ».

Madame PALLARES indique que Madame la Directrice doit rencontrer les responsables de la bibliothèque pour la mise en place d'un système de prêt de livres pour les scolaires.

Il est précisé qu'aujourd'hui débute l'enquête publique du SCOT.

Clôture de séance à 19 h 06.

● Lire à Saint Vincent

Spectacle Mélando

La bibliothèque a reçu avec grand plaisir le spectacle « manipulation poétique » de la Compagnie Raoul Lambert. Nous étions une cinquantaine, impressionnés par la virtuosité et l'humour des acteurs. Ce spectacle a été organisé à l'initiative de la Communauté de Communes du Gd Pic St Loup et mis en place par Anne Tassin.

Nos activités

Dans nos activités, nous avons de nombreux nouveaux livres, achetés par la bibliothèque (la liste est communiquée ci-dessous pour les derniers) ou prêtés par le Bibliobus du Conseil Départemental.

Liste des derniers ouvrages achetés :

les-prénoms- épicènes ; Nothomb Amélie, Albin Michel
Swing Time ; Smith Zadie ; Gallimard
Hôtel Waldheim ; Valejo François ; Viviane Hamy
Lambeau ; Lançon Philippe ; Gallimard
A son image ; Ferrari Jérôme ; Actes sud
Roissy ; Tavernier Tiffany ; Sabine Wespeiser
MyAbsolute Darling ; Gabriel Tallent ; Gallmeister
Asta ; Stefanson John Kalman ; Grasset
ça Raconte Sarah ; Delabroy-Allard ; Minuit
Buvard ; Kerninon Julia ; Rouergue
Balle perdue ; Clément Jennifer ; Flammarion
La saison des fleurs de flamme ; AdamAboubakar ; L'observatoire
Manuel de survie à l'usage des jeunes filles ; Kitson Mick ; Métallié
Hélène ; Fell Jérémie ; Rivages
Douce lueur malveillante ; Choon Dan
Wilde side ; Impériali Mickael ; Autrement ;
Cabanes magiques ; N° 23,24,26
Les billes du Pachinko ; ShuaDusapinElisa ; Zoe
Mes amis ; Bove Emmanuel ; L'arbre vengeur
Rien d'autre sur terre ; O'CallaghanConor ; SabineWiespeser
Salina ; Gaudé Laurent ; Actes sud
Glaise ; Bouysse Franck ; Poches
Hôtel du grand cerf ; Barteilt Franz ; Seuil cadre noir
La Cache ; Boltanski Christophe ; Stock
La jeune fille en Dior ; Goetzinger Annie ; Dargaud
Lune d'ombre Tomes 3 et 4 ; l'île aux démons, l'arbre carnivore ; Humanoïdes associés
Prendre refuge ; Enard Mathias ; Casterman
La jeune fille et la nuit ; Musso Guillaume ; Calmann Lévy
Les légendaires tome 3 ; frères ennemis ; Sobral
... et d'autres encore !

Rappel du lien vers le catalogue des ouvrages disponibles à la bibliothèque :

http://www.orpheemedia.net/stvincentdb/opac_net/

Coup de



Le club des lecteurs s'est réuni le mois dernier et vous proposera désormais le coup de cœur.



Horaires d'ouverture :

Mardi et Vendredi de 16h30 à 19h

Mercredi et samedi de 10h à 12h



● Les Indestructibles

Nous avons une arrière-saison des plus ensoleillées, nos Seniors du village se sont réunis le mardi 2 octobre pour partager ce premier repas de retrouvailles et d'échanges. Le cadre de la salle Eugénie Dubois répondant parfaitement à ce type de manifestation, sa cour ensoleillée pour une bonne entrée en matière autour d'un apéritif, des moments appréciés après une période de repos en famille, entre amis.

Une bonne soixantaine de nos adhérents étaient heureux de se retrouver, narrant leurs excursions estivales, accompagnées parfois de quelques anecdotes survenues lors de leurs vacances. Le repas a été à la hauteur des attentes, service apprécié, menu copieux, élaboré avec passion par notre préparateur gastronome venu de l'Aveyron pour la circonstance.

Le planning des activités a été communiqué par le Président pour l'année à venir. Les cotisations, les inscriptions devaient se faire pour la bonne gestion financière du club, garantissant son bon déroulement, permettant ainsi un avenir toujours aussi festif, convivial et sécuritaire.

Tous les ateliers de la semaine ont repris avec la même envie de partage, dans la bonne humeur. Le Président a rappelé que ce bon fonctionnement était essentiellement réalisé par les bénévoles : *« C'est une chance extraordinaire que notre club possède, avoir des responsables d'ateliers disponibles, dévoués, à l'écoute, prenant plaisir, je ne le mentionnerai jamais assez. Des applaudissements s'imposent pour récompenser ce dynamisme, accompagné toujours de ce sourire de la bonne humeur. »*

Le bureau est en préparation du repas de Noël qui se fera le mardi 4 décembre. Très bonne rentrée, bonne continuité à tous ses membres. Faites-vous plaisir, continuez à nous apporter le meilleur de vous-même pour mettre et concrétiser toutes les actions qui procurent dynamisme à notre beau village.

JP. Nedellec



Les membres du bureau

0467584601

0609686371

● Recensement de la population

RECENSEMENT
de la population 2019

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple

le-recensement-et-moi.fr
Du 17 janvier au 16 février 2019

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

Insee & votre commune

● Parlez Anglais !!!

Un habitant de la commune originaire d'Irlande souhaite proposer des moments de conversation en anglais aux personnes qui souhaiteraient s'améliorer dans cette langue.



Selon les possibilités de chacun, ces rencontres pourraient avoir lieu une fois par semaine à la salle Eugénie Dubois. Afin d'avoir des échanges assez riches et animés, un groupe de 5 personnes au minimum semble souhaitable.

Cette activité est proposée bénévolement, l'« animateur » souhaitant simplement créer des contacts dans le village.

Si vous avez envie de tenter l'expérience, faites-vous connaître auprès du secrétariat de mairie. Vous serez alors informés de la suite donnée à cette idée.

D. Pallarès

LE BULLETIN

Direction de la publication :

Véronique TEMPIER, Dominique Pallarès

Rédaction : Commission Vie du Village,

Saint Vincent
de Barbeyrargues

Mairie de St Vincent de Barbeyrargues

88 Rue des Ecoles

34730 St Vincent de Barbeyrargues

Tél : 04.67.59.71.15

mairie.st.vincent@wanadoo.fr

site : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

Secrétariat de Mairie ouvert au public

Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures

BLOC NOTES :

RECENSEMENT MILITAIRE :

Les Françaises et les Français nés en Janvier, Février ou Mars 2003 sont tenus de se faire recenser en Mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Doivent être régularisés les jeunes filles et les jeunes gens omis, nés avant le mois de Décembre 2002. Se présenter en Mairie muni du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'attestation de recensement qui sera délivrée permettra l'inscription à l'auto-école pour le passage du permis de conduire, ainsi que pour les examens tel que le baccalauréat.

TARIFS 2019 CANTINE ET GARDERIE :

Une hausse tarifaire du ticket de cantine et de garderie a été décidée lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2018. En conséquence, les tarifs ont été fixés comme suit à partir du 1^{er} janvier 2019 :

- Cantine 1 ticket repas résident 4,44 €
- Cantine 1 ticket repas non résident 4,79 €
- Garderie matin ou soir résident 1,53 €
- Garderie matin ou soir non résident 2,04 €

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le Secrétariat de Mairie sera fermé le mercredi 26 décembre 2018 et le vendredi 4 janvier 2019.



Les secrétaires de Mairie vous souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

● *Correspondant Midi Libre*



Correspondant Midi Libre : Bruno Pallarès
06.83.38.47.00 pour toute information que vous souhaiteriez faire paraître

Agenda

- 13 Janvier : Vœux du Maire
- 18 Janvier : Galette des Rois
- 20 Janvier : Fête de la Saint Vincent
- 2 Février : Soirée loto du Comité des Fêtes

A qui est ce chat ?



Ce chat fréquente une maison de l'Impasse de la Fâsse sans l'autorisation du propriétaire, merci de le tenir clos.

Il est rappelé à cette occasion que la divagation des animaux est interdite.

Pour tous nos échanges, pensez à nous communiquer :



votre adresse mail.

& suivez les actus de St Vincent sur le site internet : www.saintvincentdebarbeyrargues.fr

